

# Le vocabulaire lémanique

## Rappel de quelques notions de vocabulaire lémanique.

Pour ceux qui ont eu la chance de naître au bord du lac et de compter parmi leurs ascendants des bateliers ou des pêcheurs professionnels, ce vocabulaire savoureux est transmis dans leurs gènes.

Pour les autres, nés au-dessus de la voie ferrée, ou pour les "étrangers" originaires de plus de 10 km de la côte, ce vocabulaire peut surprendre, la traduction n'étant pas automatique. Bien sûr, le contexte général de la phrase aide, mais pas toujours.

Ce vocabulaire tient son origine de 500 ans de batellerie, en particulier de termes maritimes méditerranéens anciens (n'oublions pas que les premières galères et barques ont été construites par les charpentiers génois mandés par les comtes de Savoie), des pêcheurs du lac et de leur bon sens, de mots français, savoyards ou bernois (souvenirs de diverses occupations) transformés localement par le patois des régions littorales.

Ce langage très riche, original et précis est de plus en plus ignoré voire méprisé par les utilisateurs du lac qui se cachent derrière un jargon maritime mal adapté.

Ce vocabulaire n'étant utilisé qu'à l'oral, l'écriture est parfois aléatoire. Ne pensez pas le mot, lisez-le à haute voix ou écoutez le.

Prenons un premier exemple :

Pour le marathon du lac, le 30 août dernier, le règlement de la course imposait que chaque bateau de 6 à 12 tolets, engagé, devait être armé d'un chavon de 20 brasses, d'un grespi, d'une ancre, d'une épuisette en l'absence de pompe, d'une boille, d'une femelle de rechange, sans oublier de mettre le nable. Interdiction d'alléger le canot en enlevant les payots ou en dégarissant le carque. Le numéro de concurrent devait être fixé à l'aide d'un chalème au sommet de la rode.

Mais sont-ce les picadiots, les singes, les caqueronds ou les oan-oans qui ont remporté la victoire ?

Voici la "traduction" de quelques termes utilisés :

- un chavon : gros cordage à l'origine de chanvre ou de vieux filets tournés, puis de nylon.
- un tolet : pièce métallique fixée au plat-bord d'un canot servant à maintenir un aviron pendant la nage (= action de ramer).
- une brasse : mesure de longueur utilisée par les pêcheurs professionnels correspondant à l'envergure entre les deux bras étendus, de 1,6 à 1,7 m. (Les marins britanniques emploient encore la brasse de six pieds, environ 1,83 m.).
- un grespi ou crespri : (= gaffe) long manche terminé par un crochet.
- les payots : différents éléments constituant le plancher d'un bateau.
- une épuisette : (= écope) pelle profonde de bois servant à épuiser ou vider l'eau d'une embarcation. Dans les canots de pêche, l'épuisette était adaptée à l'écartement entre deux courbes. Ne pas confondre cette épousette avec l'autre synonyme de filoché : petit filet en forme de poche fixé sur un arceau à l'extrémité d'un manche utilisé pour cueillir un poisson isolé.
- un carque : partie couverte à l'avant d'un canot sur une longueur de 1 m. à 1,5 m. Ce terme désigne l'espace abrité mais aussi le pontage.
- une boille : bouée ou gros flotteur.
- une femelle : barre de gouvernail d'un canot.

- un nable : si vous l'oubliez, vous aurez besoin de l'épuisette ! Il s'agit bien sûr du bouchon ; à moins que vous ne vouliez faire bonner l'embarcation (ou øger) : la remplir d'eau pour faire gonfler les bordages égrillés et resserrer les joints.
- un chalème ou chalame : petit cordage de chanvre, de coton, maintenant, de nylon, à usages multiples.
- une rode : extrémité de la proue d'un canot ou d'une barque.
- une channe : trophée d'étain en forme de pichet d'origine suisse. Son couvercle porte des symboles différents selon le canton : 2 têtes de bélier pour le Valais, 2 glands pour Vaud.
- les picadiots : ceux du petit lac ; les eaux peu profondes permettaient aux bateliers de pousser leur barque à voiles latines en piquant dans la vase (le diot) à l'aide d'une étire (longue perche de bois ferrée à l'extrémité). Les gens d'Yvoire réfutent cette appellation l'attribuant aux Bouvérous !
- les caqueronds : habitants de la bordure du lac, d'Evian à Grande-Rive, dont les "lieux d'aisance" étaient installés en surplomb de l'eau, à l'époque où le lac arrivait au pied des maisons. Les "colombins" en tombant dans l'eau faisaient des ronds...
- les ouan-ouans : habitants de certains hameaux de Lugrin, dans lesquels les mariages consanguins et une alimentation carencée en iode provoquaient le développement de nombreux goitres et la déformation de la voix. Par extension et dérision : ceux de Lugrin.

A suivre...

*Annik Jacquier*